



INFORMATIONS IMPORTANTES POUR TOUTE

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A TITRE COMMERCIAL

CETTE DEMANDE NE VAUT EN AUCUN CAS AUTORISATION TACITE. SEULE LA DELIVRANCE D'UN ARRETE D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT) VALIDERA L'INSTALLATION SUR LE DOMAINE PUBLIC.

L'AUTORISATION DELIVREE EST PERSONNELLE, PRECAIRE ET REVOCABLE, VALABLE POUR L'ANNEE CIVILE ET N'EST NI CESSIBLE NI TRANSMISSIBLE. TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SE VERRA REFUSEE. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE MODIFIER LE SOL DU DOMAINE PUBLIC SANS ACCORD PREALABLE DU SERVICE DE L'URBANISME.

TOUTE OCCUPATION ILLEGALE DU DOMAINE PUBLIC EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVICTION DE 1^{ER} CLASSE ET SERA SUIVIE DU RETRAIT IMMEDIAT DU MATERIEL S'Y TROUVANT.

TOUTE DEMANDE DEVRA ETRE ACCOMPAGNEE :

	PREMIERE DEMANDE	RENOUVELLEMENT
DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE COMPLETE	OUI	OUI
D'UN PLAN D'INSTALLATION SUR LE DOMAINE PUBLIC (DESSIN OU PHOTO),	OUI	SEULEMENT SI CHANGEMENT SOUHAITE PAR RAPPORT À L'ANNEE PRECEDENTE
D'UNE PRESENTATION DU MOBILIER CHOISI SI POSSIBLE AVEC MISE EN SITUATION, EN SE REFERANT A LA CHARTE COMMERCIALE EN VIGUEUR,	OUI	OUI
D'UN EXTRAIT K BIS DE MOINS DE 3 MOIS.	OUI	OUI
D'UN TITRE D'OCCUPATION REGULIERE DES LOCAUX (BAIL COMMERCIAL, TITRE DE PROPRIETE)	OUI	SEULEMENT SI CHANGEMENT PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE
D'UNE ATTESTATION D'ASSURANCE A RESPONSABILITE CIVILE ET PROFESSIONNELLE EN COURS DE VALIDITE	OUI	OUI

TOUTE LES DEMANDES FERONT L'OBJET D'UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION DU DOMAINE PUBLIC. UNE FOIS VALIDEE, ET ACCEPTEE PAR LA COMMISSION D'ATTRIBUTION, CETTE DEMANDE FERA FOI. LES FACTURES SERONT ETABLIES D'APRES VOS DECLARATIONS, SANS POSSIBILITE DE MODIFICATION, SAUF CAS DE FORCE MAJEURE.

***POUR TOUT RENOUVELLEMENT, TOUTE MODIFICATION SOUHAITEE SUR L'ANNEE PRECEDENTE DEVRA ETRE MOTIVEE ET SIGNALEE PAR ECRIT.**

LES TARIFS APPLICABLES SONT FIXES PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ACTUALISES CHAQUE ANNEE.

LA REDEVANCE DOIT ETRE ACQUITTEE AUPRES DE LA REGIE MUNICIPALE PAR TOUS MOYENS A DISPOSITION : PRELEVEMENT, PAYFIP, VIREMENT, CHEQUES, ESPECES.

LES INFORMATIONS RECUEILLIES SUR CE FORMULAIRE SONT ENREGISTREES PAR LE SERVICE COMMERCE DANS UN FICHIER INFORMATISE AFIN D'ETABLIR UNE LISTE D'OCCUPANTS DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE EN COURS, ET SONT CONSERVEES PENDANT TOUTE LA DUREE DE VALIDITE DE L'AUTORISATION. ELLES PEUVENT ETRE COMMUNIQUEES UNIQUEMENT EN INTERNE ET SELON LES BESOINS DES SERVICES DEMANDEURS.

AFIN D'ACCEDER AUX DONNEES VOUS CONCERNANT, LES RECTIFIER, DEMANDER LEUR EFFACEMENT OU EXERCER VOTRE DROIT A LA LIMITATION DU TRAITEMENT DE CELLES-CI, VOUS POUVEZ ADRESSER UNE DEMANDE PAR MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE : SECRETARIAT.COMMERCER@VILLE-GRASSE.FR. SI VOUS ESTIMEZ, APRES NOUS AVOIR CONTACTES, QUE VOS DROITS « INFORMATIQUES ET LIBERTES » NE SONT PAS RESPECTES, VOUS POUVEZ ADRESSER UNE RECLAMATION A LA CNIL.

MAIRIE DE GRASSE – SERVICE COMMERCE
TEL 04 97 05 59 02 – SECRETARIAT.COMMERCER@VILLE-GRASSE.FR



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

SERVICE	AVIS
COMMERCE	
POLICE MUNICIPALE	
HYGIENE	
JURIDIQUE	
URBANISME	



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A TITRE COMMERCIAL

Nouvelle demande / création

Renouvellement / modification

ÉTABLISSEMENT

ENSEIGNE / ACTIVITE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

GÉRANT(E)

NOM ET PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE* :

NUMERO DE TELEPHONE PERSONNEL* :

COURRIEL :

NOM DE LA SOCIETE ET FORME JURIDIQUE (POUR PERSONNE MORALE) :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

MAIRIE DE GRASSE – SERVICE COMMERCE

TEL 04 97 05 59 02 – SECRETARIAT.COMMERCES@VILLE-GRASSE.FR



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER OCTOBRE A MAI	ETE JUIN A SEPTEMBRE
LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		
DIMANCHE		

PERIODE DE FERMETURE POUR CONGES – (PRECISER LA DUREE OU DATES SI POSSIBLE)

JANVIER		JUILLET	
FEVRIER		AOUT	
MARS		SEPTEMBRE	
AVRIL		OCTOBRE	
MAI		NOVEMBRE	
JUIN		DECEMBRE	

PERIODE D'OUVERTURE POUR COMMERCES SAISONNERS

(SONT CONSIDERES COMME SAISONNERS LES COMMERCES OUVERTS MOINS DE 10 MOIS DANS L'ANNEE) *

PERIODE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

(COMMERCES OUVERTS A L'ANNEE MAIS N'EXPLOITANT LA TERRASSE QUE SUR UNE PERIODE DEFINIE) :

DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (TEXTE LIBRE) :

(*TOUTE PROLONGATION D'OUVERTURE FERA L'OBJET D'UNE DEMANDE ECRITE AU SERVICE COMMERCE, ET FERA L'OBJET D'UNE FACTURE SUPPLEMENTAIRE SANS MODIFICATION DE TARIF).

JE, SOUSSIGNE

SOLICITE L'AUTORISATION D'UTILISER LE DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES, DANS LE RESPECT DE LA CHARTE COMMERCIALE ET DU REGLEMENT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VIGUEUR.

FAIT A GRASSE, LE

SIGNATURE :

MAIRIE DE GRASSE – SERVICE COMMERCE
TEL 04 97 05 59 02 – SECRETARIAT.COMMERCES@VILLE-GRASSE.FR